



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 05-sept.-2023

Numéro de révision 2

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit InStep Herbicide

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 33956

Numéro UN ou numéro d'identification UN3082

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement 33956

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Suivez les instructions de l'étiquette

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

ALBAUGH LLC
1525 NE 36th St,
Ankeny, IA 50021 USA

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

En cas de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident d'urgence chimique :

- Appelez CHEMTREC de jour comme de nuit aux États-Unis et au Canada : 1-800-424-9300, en dehors des États-Unis et du Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés) } par Pour les urgences médicales uniquement :
- Appelez Albaugh LLC jour et nuit aux États-Unis et au Canada : 1-888-347-6732

2. Identification des dangers

Classification

| | |
|-------------------------------|--------------|
| Cancérogénicité | Catégorie 2 |
| Toxicité pour la reproduction | Catégorie 1B |
| Danger par aspiration | Catégorie 1 |
| Liquides inflammables | Catégorie 4 |

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger

Susceptible de provoquer le cancer
 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
 Peut être nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané
 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
 Liquide combustible

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation
 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage
 Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer
 Éviter le rejet dans l'environnement

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Peau

Consulter immédiatement un médecin

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

Incendie

Utiliser Suitable extinguishing media pour l'extinction

Déversement

Recueillir le produit répandu

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

Autres renseignements

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Très toxiques pour les organismes aquatiques.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

| Nom chimique | No. CAS | % en poids | Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD) | Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu) |
|--------------|---------|------------|---|---|
| | | | | |

| | | | | |
|--|-------------|--------|---|--|
| Solvent Naphtha (Pétroleum), Heavy Aromatic | 64742-94-5 | <70.00 | - | |
| Carfentrazone-ethyl | 128639-02-1 | 24.00 | - | |
| NMP (N-méthyl-2-pyrrolidone) | 872-50-4 | <3.00 | - | |
| Calcium alkyl benzene sulphonate /isobutanol | 26264-06-2 | <3.00 | - | |

4. Premiers soins

Description des premiers soins

| | |
|--|--|
| Conseils généraux | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate est requise. |
| Inhalation | Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Get immediate medical attention. |
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si une irritation persiste ou que l'œil et/ou la peau reste collé : Demander un avis médical/Consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. |
| Ingestion | Appeler immédiatement un médecin. Consulter immédiatement un médecin. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. |
| Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins | Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. |

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

| | |
|------------------|--|
| Symptômes | Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation. |
|------------------|--|

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

| | |
|--------------------------|--|
| Note aux médecins | Traiter en fonction des symptômes. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. |
|--------------------------|--|

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

| | |
|--|---|
| Agents extincteurs appropriés | Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée. Mousse antialcool. Déplacer les contenants du lieu de l'incendie s'il est possible de le faire sans risque. Endiguer l'eau de lutte contre le feu pour une élimination ultérieure. Pulvérisation d'eau, brouillard ou mousse normale. |
| Incendie majeur | Déplacer les contenants du lieu de l'incendie s'il est possible de le faire sans risque. |
| Moyens d'extinction inappropriés | Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression. |
| Dangers particuliers associés au produit chimique | Matière combustible. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. |
| Données sur les risques d'explosion | |

| | |
|---|--------|
| Sensibilité au choc | Aucun. |
| Sensibilité à la décharge électrostatique | Oui. |

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

| | |
|--|---|
| Précautions personnelles | Éliminer toutes les sources d'inflammation. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. |
| Autres renseignements | Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8. |
| Pour les intervenants d'urgence | Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Aérer la zone. |

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

| | |
|--------------------------------|--|
| Méthodes de confinement | Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure. Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. |
| Méthodes de nettoyage | Ramasser à l'aide de sable, de terre ou autre type d'absorbant non combustible. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. |

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

| | |
|--|---|
| Conseils sur la manutention sécuritaire | Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou la brume. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser avec une ventilation locale. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. |
|--|---|

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

| | |
|---------------------------------|--|
| Conditions d'entreposage | Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières. |
|---------------------------------|--|

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle**Limites d'exposition**

| Nom chimique | Alberta | Colombie-Britannique | Ontario | Québec |
|---|---------|----------------------|----------------------------|--------|
| NMP (N-methyl-2-pyrrolidone) 872-50-4 | | | TWA: 400 mg/m ³ | |

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Douches. Douches oculaires. Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection des mains Porter des gants appropriés. Caoutchouc butylique.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Chaussures ou bottes sécurité.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur l'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

9. Propriétés physiques et chimiques**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | |
|-----------------------|--------------------------|
| État physique | Liquide |
| Aspect | Liquide |
| Couleur | brun orange |
| Odeur | Aromatique |
| Seuil olfactif | Aucune donnée disponible |

| Propriété | Valeurs | Remarques • Méthode |
|--|--------------------------|----------------------------|
| pH | 5.0 - 7.0 | @1% |
| Point de fusion / point de congélation | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Point initial d'ébullition et plage d'ébullition | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Point d'éclair | 66 °C / 150.8 °F | CF (vase clos) |
| Taux d'évaporation | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Inflammabilité | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | Aucun connu |
| Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible | |
| Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible | |
| Pression de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Densité de vapeur relative | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Densité relative | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Solubilité dans l'eau | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Solubilité dans d'autres solvants | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Coefficient de partage | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Température d'auto-inflammation | Aucune donnée disponible | Aucun connu |

| | | |
|-------------------------------------|--------------------------|-------------|
| Température de décomposition | | Aucun connu |
| Viscosité cinématique | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Viscosité dynamique | Aucune donnée disponible | Aucun connu |

Autres renseignements

| | |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| Propriétés explosives | Aucun renseignement disponible. |
| Propriétés comburantes | Aucun renseignement disponible. |
| Point de ramollissement | Aucune donnée disponible |
| Masse moléculaire | Aucune donnée disponible |
| VOC content | Aucun renseignement disponible |
| Masse volumique du liquide | 0.98-1.0 g/mL* |
| Masse volumique apparente | Aucune donnée disponible |

*Listed density is an approximate value and does not necessarily represent that of a specific batch

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucun renseignement disponible.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles. Entreposage près des substances réactives.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs toxiques/corrosives. Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de carbone. Chlorure d'hydrogène. Fluorure d'hydrogène.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables**Renseignements sur le produit****Inhalation**

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Peut causer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation.

Contact avec la peau

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une légère irritation cutanée. Peut être nocif par contact cutané.

Ingestion

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. L'aspiration peut causer un œdème pulmonaire et une pneumonite. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**Symptômes**

Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.

Toxicité aiguë**Mesures numériques de la toxicité**

| | |
|------------------------------|--------------|
| DL50 par voie orale | 4077 mg/kg |
| DL50 par voie cutanée | > 4000 mg/kg |
| CL50 par inhalation | > 6.31 mg/l |

Renseignements sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50 par voie cutanée | CL50 par inhalation |
|--|---|-----------------------|-------------------------------------|
| Solvent Naphtha (Pétroleum), Heavy Aromatic 64742-94-5 | > 5000 mg/kg (Rat) | > 2 mL/kg (Rabbit) | > 590 mg/m ³ (Rat) 4 h |
| Carfentrazone-ethyl 128639-02-1 | = 5143 mg/kg (Rat) | > 4000 mg/kg (Rat) | = 5.09 mg/L (Rat) 4 h |
| NMP (N-méthyl-2-pyrrolidone) 872-50-4 | = 3914 mg/kg (Rat) | = 8 g/kg (Rabbit) | > 5.1 mg/L (Rat) 4 h |
| Calcium alkyl benzene sulphonate /isobutanol 26264-06-2 | 1086 - 1980 mg/kg (Rat) = 4 g/kg (Rat) | - | - |

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Légèrement irritant. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Peut causer une irritation de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Légèrement irritant.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Contient un carcinogène connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. Données écologiques

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

| Nom chimique | Algues/plantes aquatiques | Poissons | Toxicité pour les microorganismes | Crustacés |
|---|--|--|-----------------------------------|--------------------------------------|
| Solvent Naphtha (Pétroleum), Heavy Aromatic 64742-94-5 | EC50: =2.5mg/L (72h, Skeletonema costatum) | LC50: =19mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =2.34mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =1740mg/L (96h, Lepomis macrochirus) | - | EC50: =0.95mg/L (48h, Daphnia magna) |

| | | | | |
|--|---|---|---|--------------------------------------|
| | | LC50: =45mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =41mg/L (96h, Pimephales promelas) | | |
| NMP (N-methyl-2-pyrrolidone) 872-50-4 | EC50: >500mg/L (72h, Desmodosmus subspicatus) | LC50: =832mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =1072mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =1400mg/L (96h, Poecilia reticulata) LC50: =4000mg/L (96h, Leuciscus idus) | - | EC50: =4897mg/L (48h, Daphnia magna) |
| Calcium alkyl benzene sulphonate /isobutanol 26264-06-2 | - | LC50: =10.8mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) | - | - |

Persistence et dégradation Aucune donnée disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Renseignements sur les composants

| Nom chimique | Coefficient de partage |
|---|------------------------|
| Solvent Naphtha (Pétroleum), Heavy Aromatic 64742-94-5 | 6.1 |
| NMP (N-methyl-2-pyrrolidone) 872-50-4 | -0.46 |

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

| | |
|--|--|
| Numéro UN ou numéro d'identification | UN3082 |
| Désignation officielle de transport de l'ONU | Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. |
| Classe (s) de danger relatives au transport | 9 |
| Groupe d'emballage | III |
| Dispositions particulières | 16, 99 |
| Nom du polluant marin | Solvent Naphtha (Pétroleum), Heavy Aromatic, Carfentrazone-ethyl. |
| Désignation | UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Solvent Naphtha (Pétroleum), Heavy Aromatic, Carfentrazone-ethyl), 9, III |

DOT

| | |
|--------------------------------------|--------|
| Numéro UN ou numéro d'identification | UN3082 |
|--------------------------------------|--------|

| | |
|---|--|
| Nom officiel d'expédition | Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. |
| Classe (s) de danger relatives au transport | 9 |
| Groupe d'emballage | III |
| Dispositions particulières | 8, 146, 173, 335, 441, IB3, T4, TP1, TP29 |
| Polluant marin du DOT | I |
| Polluant marin | Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic, Carfentrazone-ethyl |
| Désignation | UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic, Carfentrazone-ethyl), 9, III, Polluant marin |

IATA

| | |
|---|--|
| Numéro UN ou numéro d'identification | UN3082 |
| Classe (s) de danger relatives au transport | 9 |
| Groupe d'emballage | III |
| Nom technique | Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic, Carfentrazone-ethyl |
| Dispositions particulières | A97, A158, A197 |
| Code ERG | 9L |

OACI (air)

| | |
|---|-----------------------|
| Numéro UN ou numéro d'identification | UN3082 |
| Classe (s) de danger relatives au transport | 9 |
| Groupe d'emballage | III |
| Dispositions particulières | A97, A158, A197, A215 |

IMDG

| | |
|---|---------------|
| Numéro UN ou numéro d'identification | UN3082 |
| Classe (s) de danger relatives au transport | 9 |
| Groupe d'emballage | III |
| EmS-N° | F-A, S-F |
| Dispositions particulières | 274, 335, 969 |
| Polluant marin | P |

15. Informations sur la réglementation**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements internationaux**

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

| | |
|---------------|---|
| TSCA | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| LIS/LES | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| EINECS/ELINCS | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| ENCS | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| IECSC | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| KECL | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| PICCS | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| AIIC | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AIIC - Australian Inventory of Industrial Chemicals

16. Autres informations

| | | | | | | | | |
|-------------|------------------------------|----------|-----------------------|----------|--------------------------|----------|--------------------------------|----------|
| NFPA | Risques pour la santé | 2 | Inflammabilité | 2 | Instabilité | 0 | Dangers particuliers | - |
| HMIS | Risques pour la santé | 2 | Inflammabilité | 2 | Dangers physiques | 0 | Protection individuelle | X |

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

| | | | |
|----------------|--------------------------------------|------|--|
| TWA | TWA (moyenne pondérée dans le temps) | STEL | STEL (Limite d'exposition de courte durée) |
| Valeur plafond | Valeur limite maximale | * | Désignation de la peau |

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
 Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis
 Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)
 EPA (Agence de protection de l'environnement)
 Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)
 Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis
 Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)
 Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)
 Base de données de substance dangereuses
 Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)
 Classification SGH - Japon
 Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
 NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)
 National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)
 Bibliothèque nationale de médecine
 NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)
 Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)
 Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique
 Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique
 Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique
 Organisation mondiale de la Santé

Date de révision 05-sept.-2023

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique